



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Amérique andine et plateau des Guyanes

Une publication du SER de Bogota

En collaboration avec les SE de Lima, de Caracas et de l'antenne du SER à Quito

Semaine du 14 août 2026

FOCUS : ÉTAT DES LIEUX DE LA REGLEMENTATION EQUATORIENNE APPLICABLE AUX INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS (IDE).	2
Bolivie	3
Les prix ont baissé de -2,8 % en juillet dans un contexte de réapprovisionnement après les blocus.	3
Colombie	3
Face à l'ampleur du séisme, le gouvernement annonce l'état d'urgence économique.	3
En juillet, l'inflation surprend à la baisse et s'établit à 6,0 %	4
Selon Fitch, l'élection d'Abelardo de la Espriella pourrait avoir des effets positifs en matière de crédit pour les entreprises.	4
La relance de la production pétrolière par fracturation hydraulique promise par le nouveau président pourrait prendre plusieurs années.	4
Équateur	5
Entre janvier et juillet 2026, l'État équatorien a reçu 11,4 Md\$ de prêts.	5
Au T1 2026, les exportations minières ont augmenté de 65 %.	5
Guyana	6
Le taux de chômage des jeunes diminue de plus de moitié.	6
Pérou	6
Le <i>boom</i> minier, une fenêtre pour relever durablement la croissance selon le FMI.	6
Les prévisions d'inflation sont revues à la hausse à 4,2 % pour 2026.	7
Venezuela	7
En juillet, la production de pétrole atteint 1,2 M de baril par jour.	7
Les exportations de crevettes chutent de plus de 70 %.	8
Les industriels réclament un calendrier de rationnement électrique.	8

Focus : État des lieux de la réglementation équatorienne applicable aux investissements directs étrangers (IDE).

L'environnement juridique applicable aux investissements étrangers en Équateur a profondément évolué depuis l'adoption de la Constitution de Montecristi de 2008.

Celle-ci a interdit à l'État équatorien de soumettre les différends contractuels ou commerciaux avec des personnes privées à l'arbitrage international, sauf dans le cadre d'organisations régionales latino-américaines. Cette politique fait suite aux nombreux arbitrages engagés contre l'État équatorien dans les secteurs pétrolier, minier et énergétique, dont plusieurs ont donné lieu à des condamnations financières importantes. Dès lors, entre 2009 et 2017, la quasi-totalité des accords bilatéraux de protection des investissements conclus par l'Équateur ont été dénoncés, y compris ceux conclus avec plusieurs États membres de l'Union européenne, ainsi que la Convention de Washington instituant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIADI), devenue effective en 2010.

À partir de 2018, un changement d'orientation s'est progressivement dessiné et plusieurs réformes ont réintroduit la possibilité de prévoir un arbitrage national ou international dans les contrats d'investissement conclus avec l'État, sous réserve du respect des exigences constitutionnelles. Les contrats d'investissement, notamment ceux d'un montant supérieur à 10 M\$, peuvent ainsi inclure des clauses d'arbitrage international. De plus, considérant que l'absence d'accès au système international de règlement des différends constituait un frein majeur aux IDE, le gouvernement a officiellement réadhéré au CIADI en 2021, après un avis favorable de la Cour constitutionnelle. Cette évolution demeure toutefois encadrée par une jurisprudence constitutionnelle particulièrement stricte, la Cour refusant régulièrement les clauses attribuant automatiquement compétence à des tribunaux arbitraux internationaux (comme avec le Costa Rica en 2023 et la Chine en 2024)

La Constitution de 2008 a également profondément modifié le régime applicable aux investissements privés dans les secteurs dits « stratégiques » en réservant à l'État la responsabilité des secteurs considérés comme stratégiques, notamment les hydrocarbures, les mines, l'électricité, et les activités présentant un intérêt public majeur. Le principe constitutionnel est celui de la gestion publique directe. Toutefois, la Constitution autorise une délégation exceptionnelle à des opérateurs privés lorsque l'intérêt public le justifie. Cette possibilité a progressivement été développée afin de répondre aux importants besoins de financement des infrastructures du pays. Cette ouverture a été renforcée par l'adoption de la loi organique relative aux partenariats public-privé (PPP) en 2015, complétée par plusieurs réformes depuis 2021. Le dispositif permet aujourd'hui de structurer des concessions de longue durée dans les domaines des infrastructures de transport, des ports, des aéroports, de l'énergie, des télécommunications ou encore des équipements publics. Le régime des PPP repose notamment sur une sélection des projets par appel d'offres ; la possibilité d'accorder des garanties de stabilité juridique et fiscale ; des contrats de longue durée pouvant atteindre plusieurs décennies ; des mécanismes de partage des risques entre l'État et l'investisseur ; l'octroi de divers avantages fiscaux destinés à attirer les investissements étrangers. Malgré ces évolutions, plusieurs contraintes continuent de limiter l'attractivité du dispositif : importance du contrôle administratif, incertitudes liées au

contrôle de constitutionnalité, complexité des procédures de délégation et articulation parfois délicate entre les exigences constitutionnelles et les standards internationaux de protection des investissements.

Le cadre juridique équatorien applicable aux investissements étrangers demeure caractérisé par un équilibre entre deux objectifs : d'une part, restaurer l'attractivité du pays auprès des investisseurs internationaux grâce à des instruments modernes de promotion de l'investissement (contrats d'investissement, PPP, retour au CIADI) ; d'autre part, préserver les limitations constitutionnelles héritées de la Constitution de 2008, qui continuent d'encadrer étroitement les mécanismes internationaux de protection des investissements et le recours à l'arbitrage investisseur-État.

Bolivie

Les prix ont baissé de -2,8 % en juillet dans un contexte de réapprovisionnement après les blocus.

Le mois de juillet a enregistré la première variation négative des prix de 2026, avec une déflation de 2,8 % (en g.m.), contre une inflation de 2,2 % (en g.m.) en juin, selon l'Institut national de statistiques. En glissement annuel, l'inflation est donc passée de 9,2 % en juin à 4,9 % en juillet. Le secteur des aliments et boissons non-alcoolisées contribue principalement à cette baisse (-9 % en g.m.). La reprise du transport de marchandises après plusieurs mois de blocus (cf. [Brève semaine 21](#)) a permis le réapprovisionnement du marché en fruits, légumes et autres aliments, ce qui a augmenté l'offre de ces produits pour une même demande, diminuant ainsi les prix. Cette baisse est donc due à un rétablissement de l'offre et non à un changement structurel de l'économie. Elle permet de corriger une partie de l'inflation enregistrée en mai et en juin. En effet, pendant les blocus, le prix **des tomates** a augmenté de 212 %, **celui des carottes** de 218 % et **celui des bananes** de 230 %. Néanmoins, cette baisse des prix n'a pas touché tous les biens et services. Les prix dans les secteurs des transports (+ 1,4 % en g.m.) et de l'habillement (+ 1 %) continuent d'augmenter.

Colombie

Face à l'ampleur du séisme, le gouvernement annonce l'état d'urgence économique.

Après le séisme de magnitude 7,4 qui a fait 285 morts et plus de 3 700 blessés, le gouvernement De la Espriella a déclaré l'état d'urgence économique dans le pays. Ce dispositif exceptionnel et temporaire permet à l'exécutif de disposer d'une plus grande marge de manœuvre pour redéployer les ressources et ajuster les mesures afin de répondre rapidement aux besoins générés par le séisme. De plus, le gouvernement a souligné qu'il chercherait des ressources par la priorisation et la réallocation des postes du budget 2026, plutôt que de recourir à de nouvelles taxes. Certaines mesures ont déjà été prises, comme le report des échéances de l'impôt sur le revenu et de certains prélèvements dans les villes les plus touchées. Cette décision est liée, entre autres, aux dégâts subis par la Direction des impôts (DIAN) dans les zones sinistrées, les bureaux de Cali, Pereira, Manizales, Armenia, Popayán, Tuluá, Palmira, Buenaventura et Quibdó ayant été endommagés. Ce report représente 198 M\$ (624 Md COP) de recettes dont l'encaissement est différé. La Colombie a également accès à une ligne de crédit créée en février 2025 (CAT DDO) auprès de la Banque mondiale, mobilisable en cas d'urgence. Celle-ci pourrait atteindre 200 M\$, remboursables sur 20 ans, à un taux d'intérêt correspondant au taux de référence SOFR (3,6 % actuellement), auquel s'ajoute un taux de 1,7 %.

Le séisme pourrait également entraîner de nouvelles pressions sur les prix en raison des

restrictions de l'offre de certains produits cultivés dans les régions touchées, d'une demande accrue de fournitures pour répondre à l'urgence et des perturbations potentielles des infrastructures de transport régionales.

En juillet, l'inflation surprend à la baisse et s'établit à 6,03 %

En juillet, l'inflation diminue en atteignant 6,03 % (en g.a.) contre 6,14 % en juin, un niveau inférieur aux attentes du marché, selon le Département National de Statistiques (DANE). Ce niveau reste supérieur à celui de juillet 2026 (+4,9 %). La variation mensuelle était de 0,17 % en juillet contre 0,39 % en juin. Les prévisions du DANE s'élevaient à 0,3 % d'inflation mensuelle et 6,18 % en g.a. Cette modération s'explique principalement par la diminution de l'inflation alimentaire qui est passée de 6,8 % en juin à 5,8 % en juillet. Les secteurs ayant connu la plus faible inflation étaient l'habillement (+3,4 %), les loisirs (+3,7 %) et les transports (+5,2 %). En revanche, la plus forte hausse s'est observée dans les secteurs de l'hôtellerie et restauration (+9,5 %), la santé (+8,4 %) et l'éducation (+7,6 %). La ville où les prix ont le plus augmenté est Medellin (+6,95 %) et la ville avec la plus faible variation était Riohacha (+3,6 %). La Banque centrale colombienne prévoit une inflation de 6,9 % à la fin de l'année en raison de plusieurs facteurs externes comme le prix du pétrole, influencé par la Guerre au Moyen-Orient, et le phénomène climatique *El Niño* (cf. [Brève semaine 21](#)).

Selon Fitch, l'élection d'Abelardo de la Espriella pourrait avoir des effets positifs en matière de crédit pour les entreprises.

Selon l'agence de notation, le président De la Espriella promet plusieurs mesures pro-marché qui pourraient améliorer l'accès au crédit des entreprises, notamment dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et de la construction de logements, selon Fitch. En

effet, le nouveau gouvernement a annoncé la reprise de la fracturation hydraulique (*fracking*) et de l'octroi de licences, ainsi qu'un changement de gouvernance au sein de la société pétrolière nationale Ecopetrol. Dans le secteur des infrastructures, l'administration Petro aurait selon Fitch introduit des incertitudes réglementaires et ralenti le développement des projets, le rétablissement du modèle de concessions routières et une plus grande sécurité juridique pour les investisseurs privés seraient positifs du point de vue du crédit pour les émetteurs. Enfin, le secteur de la construction devrait bénéficier de l'accent mis par la nouvelle administration sur la hausse de l'offre de logements et l'accès à la propriété, celle-ci s'étant engagée à construire plus d'un million de nouveaux logements au cours de son mandat de 4 ans.

Cependant, certains obstacles persistent. La nouvelle administration hérite d'un déficit budgétaire élevé de 7 % du PIB, d'une inflation importante autour de 6 %, ainsi que de niveaux d'investissement historiquement faibles (cf. [Brèves semaine 19](#)). En outre, l'appui politique d'Abelardo de la Espriella reste limité : sa victoire a été obtenue avec une faible marge (cf. [Focus semaine 26](#)) et le Parlement reste fortement fragmenté, la coalition de gauche demeurant le principal bloc.

La relance de la production pétrolière par fracturation hydraulique promise par le nouveau président pourrait prendre plusieurs années.

Les réserves pétrolières prouvées de la Colombie dépassent aujourd'hui les 2 milliards de barils, et leur exploitation pourrait générer jusqu'à 36 Md\$ de recettes fiscales. Grâce à la fracturation hydraulique, technique d'extraction pétrolière usuellement considérée comme polluante, la nouvelle administration colombienne entend accélérer la production fossile du pays. Principale mesure du programme énergétique du

président élu Abelardo De La Espriella, cette relance pétrolière pourrait cependant prendre plusieurs années avant de se concrétiser.

Bien qu'aucune loi n'interdise l'exploitation pétrolière par fracturation hydraulique, plusieurs normes sociales et environnementales entravent l'ouverture de nouveaux gisements. Une décision de la Cour Constitutionnelle de 2023 consacre par exemple la nécessité de consulter les communautés locales affectées par de tels projets. La nouvelle administration colombienne devra donc composer avec ces contraintes juridiques et réglementaires pour définir la nouvelle politique énergétique du pays pour la mandature à venir.

Indicateurs	Variation hebdomadaire	Variation en glissement annuel	Ce jour
Bourse (COLCAP)	4,1%	31,8%	2447
Change USD/COP	-1,4%	-23,1%	3117
Change EUR/COP	-0,8%	-23,5%	3611
Prix du baril (Brent, USD)	4,4%	31,4%	86,93

Équateur

Entre janvier et juillet 2026, l'État équatorien a reçu 11,4 Md\$ de prêts.

Jusqu'en juillet 2026, le gouvernement équatorien a reçu plus de 21 % de prêts de plus qu'à la même période en 2025, soit 11,4 Md\$. Cette somme équivaut à environ 57 % des prêts qui seront nécessaires pour soutenir le budget de l'État en 2026, dont le montant total s'élève à 19,8 Md\$. Une part de ces prêts a pu être utilisée pour rembourser les engagements précédents, représentant 86 % des prêts accordés sur la période, une part toutefois inférieure à celle observée à la même période en 2025. Parmi l'ensemble des prêts accordés, 5 Md\$ correspondent à des dettes internes (principalement des obligations d'État achetées par des entités publiques) et 5 Md\$ à de la dette extérieure. Pour mémoire,

l'État est revenu sur les marchés internationaux de la dette via l'émission d'obligations externes en janvier et en mai 2026, (cf. Brèves semaines 4 et 19). Enfin, les prêts des bailleurs multilatéraux constituent une troisième source de financement. Le plus important correspond au décaissement de 400 M\$ par le Fonds monétaire international en avril 2026 dans le cadre du programme EFF en cours (cf. Brèves semaine 18).

Au T1 2026, les exportations minières ont augmenté de 65 %.

Les exportations minières équatoriennes ont crû de 65,3 % (en g.a.) au T1 2026 pour atteindre 1,4 Md\$. Cette hausse s'explique tant par une augmentation des volumes et des prix, notamment du cours de l'or. Les principales mines sont celles de *Mirador* et de *Fruta del Norte*, tandis que le projet *El Domo*, actuellement en construction, prévoit de commencer sa production à la mi-2027. L'industrie minière représente ainsi le **troisième** poste d'exportation du pays. Malgré des ressources importantes, le pays peine à attirer les investissements étrangers. Le principal obstacle pour les investisseurs réside dans l'instabilité de la réglementation. Les récentes modifications des règles et des contrats, l'augmentation des exigences administratives et environnementales, ainsi que l'incertitude entourant certaines concessions, peuvent détériorer la prévisibilité du cadre d'investissement. En outre, l'octroi de nouvelles concessions reste suspendu, ce qui n'a pas permis l'émergence de nouveaux projets d'exploration ni l'entrée de nouveaux investisseurs.

En revanche, l'accord de libre-échange conclu avec le Canada en juillet dernier apparaît comme une opportunité pour le secteur. En effet, certaines des principales compagnies minières mondiales sont canadiennes, à l'instar de marchés de capitaux spécialisés. Le traité comprend des clauses de protection des investissements, de normes

environnementales et de respect des peuples autochtones.

Guyana

Le taux de chômage des jeunes diminue de plus de moitié.

Le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) au Guyana a été réduit de plus de moitié entre 2020 et 2024, selon le ministre des Finances. Selon les chiffres publiés en 2026, le chômage des jeunes a connu une baisse significative, passant de 30,2 % à 12,1 % sur la période, celle-ci incluant toutefois la pandémie de COVID-19. Le taux de chômage est plus élevé chez les jeunes femmes (17,2 %) que chez les jeunes hommes (8,4 %). Toutefois, en 2024, 25 % des jeunes étaient sans-emploi et sans-formation.

Au global, le taux de chômage du Guyana est passé de 12,8 % en 2020 à 6,8 % en 2024. D'après le ministre des Finances, plus de 104 000 emplois ont été créés depuis 2020 grâce à l'expansion rapide de secteurs clés, notamment la construction et les services.

Selon le Ministre, le principal défi du pays n'est plus le manque d'emplois, mais le manque de main-d'œuvre qualifiée pour répondre à la demande croissante de l'économie. Dans ce contexte, le gouvernement a renforcé l'offre de formation technique et professionnelle par l'intermédiaire d'instituts de formation, dont le *Board of Industrial Training* (BIT). L'Université du Guyana et la *Guyana Online Academy of Learning* (GOAL) offriraient aussi des formations dans des domaines liés au secteur pétrolier et gazier.

Pérou

Le boom minier, une fenêtre pour relever durablement la croissance selon le FMI.

Portée par les cours records du cuivre et de l'or, l'économie péruvienne bénéficie d'un environnement particulièrement favorable. Le PIB a progressé de 3,4 % en 2025, tandis que la hausse des exportations a renforcé les revenus nationaux ainsi que les équilibres extérieur et budgétaire. La demande mondiale de cuivre devrait rester soutenue par la transition énergétique et les besoins croissants en équipements électriques liés notamment au développement de l'IA. Pour le FMI, ce nouveau cycle offre surtout au Pérou une fenêtre d'opportunité pour relever durablement sa croissance potentielle. Une meilleure allocation des recettes exceptionnelles vers des investissements publics plus efficaces pourrait ainsi augmenter la croissance potentielle jusqu'à 1 point de pourcentage. L'enjeu est d'éviter de reproduire l'essoufflement observé après le supercycle de 2002-2014, lorsque la croissance moyenne dépassait 6 %, avant que le ralentissement des réformes ne pèse sur la productivité et l'investissement privé.

Le FMI identifie trois priorités. La première consiste à débloquer un portefeuille de projets miniers estimé à 63 Md\$, soit 18 % du PIB, notamment en simplifiant les procédures et en luttant contre l'exploitation minière illégale. La deuxième vise à soutenir l'investissement hors secteur minier en réduisant les distorsions fiscales et du marché du travail, alors que plus de 70 % de l'emploi reste informel. Enfin, le Pérou doit améliorer la qualité de l'investissement public, en particulier au niveau local, où les capacités d'exécution restent faibles.

Ces réformes sont d'autant plus nécessaires que la pauvreté dépasse encore 25 % et que le déficit d'infrastructures est estimé à 100 Md\$. L'enjeu est donc moins de profiter temporairement du boom que d'en faire un

levier de croissance durable lorsque les cours des métaux se retourneront.

Les prévisions d'inflation sont revues à la hausse à 4,2 % pour 2026.

Scotiabank, une banque canadienne, a revu à la hausse ses prévisions d'inflation au Pérou pour l'année 2026, les faisant passer de 3,7 % à 4,2 %, soit un niveau supérieur à la fourchette cible (comprise entre 1 % et 3 %).

Cette révision s'explique par l'incertitude liée au conflit au Moyen-Orient et à la probabilité d'un phénomène *El Niño* de forte intensité. De plus, si les pressions à la hausse devraient persister au cours des premiers mois de 2027, elles devraient s'atténuer en mars, ce qui permettrait à l'inflation de revenir dans la fourchette cible et de terminer l'année 2027 à 2,3 %. La banque a également indiqué que, malgré les chocs d'offre tels que la grippe aviaire, le phénomène *El Niño* et le conflit au Moyen-Orient, l'inflation mensuelle s'est située légèrement en dessous de la moyenne historique des 20 dernières années (hors période de pandémie). À cet égard, il a estimé que la Banque centrale (BCRP) devrait maintenir son taux d'intérêt de référence à 4,25 %, ces chocs d'offre étant considérés comme temporaires.

Au S1 2026, le commerce extérieur péruvien s'est révélé très dynamique.

Selon les informations fournies par le ministère du Commerce extérieur et du Tourisme (Mincetur), les exportations péruviennes ont augmenté de 34 % en g.a. au S1 2026. Elles ont ainsi atteint 54 Md\$. Cette croissance a été principalement tirée par la hausse des ventes de minerais grâce à la hausse des cours internationaux, et à l'augmentation des volumes de production de cuivre et d'or. Dans le secteur agricole, les exportations de fruits tels que les myrtilles, le raisin et l'avocat se sont particulièrement distinguées.

Par ailleurs, le Mincetur a indiqué que les importations de biens au Pérou ont augmenté de 20 % au S1 2026 en g.a. En juin, elles ont connu une augmentation de 29,2 % en g.a. (confirmant ainsi 21 mois de croissance ininterrompue), grâce à la hausse de la demande (consommation et investissement). Les importations de minerais (+46 %) et d'hydrocarbures (+40 %) sont significatives au S1.

Venezuela

En juillet, la production de pétrole atteint 1,2 M de baril par jour.

Le rapport de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) indique que la production pétrolière du Venezuela a atteint 1,2 M de bpj en juillet, soit une hausse de 13 000 bpj par rapport au mois de juin. Les estimations des sources secondaires font également état d'une progression de 13 000 bpj, portant la production à 1,1 M bpj.

Le prix du Merey, brut de référence vénézuélien, a reculé de 3,8\$ par baril en juillet par rapport à juin, pour s'établir à 67,4\$ le baril. Depuis le début de l'année 2026, son prix moyen atteint 70,6\$ le baril, un niveau nettement supérieur à la moyenne de 2025 (59,42\$ le baril).

Par ailleurs, les exportations de pétrole se sont élevées à 1,16 M bpj, en légère baisse par rapport aux 1,2 M bpj exportés en juin. Ce recul s'explique notamment par la forte diminution des stocks de brut accumulés entre décembre 2025 et janvier 2026 à la suite du blocage maritime, qui avaient jusqu'à présent soutenu les volumes d'exportation. Enfin, bien que la production ait atteint 1,2 M bpj, environ 399 000 bpj sont destinés à l'approvisionnement des raffineries nationales, limitant ainsi les volumes disponibles pour l'exportation.

Les exportations de crevettes chutent de plus de 70 %.

Selon le président de la Chambre de commerce du Zulia, Dino Cafoncelli, la filière crevettière a perdu plus de 12 000 emplois directs et indirects depuis 2024. Les exportations, qui s'élevaient à 4 160 tonnes en 2024 selon l'Association des producteurs de crevettes du Venezuela (Asoproco), n'ont atteint que 1 265 tonnes en 2025, soit une baisse de près de 70 %. Deuxième produit d'exportation du pays hors pétrole et produits dérivés, la crevette est considérée comme un secteur stratégique par le gouvernement, qui ne publie toutefois plus de données officielles sur les volumes de production.

Les industriels réclament un calendrier de rationnement électrique.

La Confédération des industriels (Conindustria) a demandé au gouvernement

la mise en place d'un calendrier officiel de rationnement électrique pour permettre aux entreprises d'anticiper les coupures imprévues. Cette requête fait suite au plan d'action présenté pour faire face au phénomène climatique « *Super Niño* », qui prévoit notamment une baisse d'approvisionnement d'électricité des ménages et des entreprises. Son président, Tito López, a indiqué que les coupures non-programmées avaient entraîné la perte de 20 à 30 heures de travail par semaine en 2026. Il a également souligné que seules 5 % des industries, principalement les grandes entreprises, disposent d'une capacité d'autoproduction d'électricité, rendant indispensable une meilleure planification des coupures afin de permettre aux PME d'organiser leur activité.

Aide-mémoire : indicateurs macroéconomiques

	Population (M)	PIB à prix courants (Md\$)	PIB/hab. à prix courants (K\$)	Croissance du PIB (% du PIB)		Compte courant (% du PIB)	Dettes publiques brutes (% du PIB)	IDH (rang mondial)		Inflation (%)
	2026 p.	2026 p.	2026 p.	2025	2026 p.	2026 p.	2026 p.	2023	Variation par rapport à 2022	Variation en fin de période, 2026 p.
Bolivie	12,7	80,7	6,3	-1,2	-3,3	1,2	102,7	108	+5	25,0
Colombie	53,4	539,6	10,1	2,6	2,3	-2,5	60,9	83	+2	6,3
Equateur	18,2	138,2	7,6	3,7	2,5	5,2	54,4 (2025)	88	+1	3,0
Guyana	1,0	34,0	33,2	19,3	16,2	21,5	29,2	89	+6	5,7
Pérou	34,7	380,9	11,0	3,4	2,8	3,4	30,0	79	0	2,5
Suriname	0,7	5,9	8,9	1,5	3,9	-44,8	87,1	114	+2	12,0
Venezuela	26,9	111,3	4,1	1,5	4,0	7,1	308,7 (2025)	121	0	219,7
Argentine	47,9	688,4	14,4	4,4	3,5	-0,8	70,4	47	0	25,0
Brésil	214,1	2 635,9	12,3	2,3	1,9	-2,7	102,7	84	+2	4,3
Chili	20,2	407,8	20,2	2,3	2,4	-0,8	42,5	45	0	3,6
Mexique	134,4	2 120,9	15,8	0,6	1,6	-0,4	62,7	81	+3	3,9

Source : FMI, WEO, avril 2026

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique Régional de Bogota.

jacques.robin@dgtresor.gouv.fr, sebastien.andrieux@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : Andrés BRAGANZA, Ursula ELEIZALDE, Killian MAGDELAINE, Diego MAGUINA, Marie REBOURS, Jacques ROBIN, Victoria SEIGNEZ.

[Abonnez-vous en cliquant sur ce lien](#)